

MIDI-PYRÉNÉES

Axe 7 : HANDICAP - FAMILLE

# Développer la capacité d'autodétermination chez les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique

## Contexte

---

L'auto-détermination renvoie au fait de rendre l'utilisateur acteur de sa vie, à la hauteur de ses capacités. Cette formation vous permettra d'adapter les postures professionnelles et de développer les outils facilitant l'autodétermination des personnes accueillies, dans leur parcours de vie.

## Objectifs

---

Analyser la posture et les pratiques actuelles pour faire émerger les bonnes pratiques • Construire une posture et une culture professionnelle liée au rétablissement • Comprendre le concept d'autodétermination et l'impact sur les pratiques • Mettre en place une organisation et un environnement favorisant l'autodétermination, le pouvoir d'agir comme moteur de l'inclusion sociale, professionnelle des personnes • Proposer des interventions innovantes autour de l'empowerment • Bousculer sa pratique professionnelle et son mode d'intervention pour s'engager dans la recherche des attentes des personnes et le mettre en lien avec sa propre qualité de vie au travail • Travailler sur la question de la stigmatisation liée au handicap • Maîtriser les outils prenant en compte la personne, ses compétences, ses besoins et son environnement

## Renseignements complémentaires

---

Contacts : Béatrice Fabre (f.fabre@anhf.fr) - Geneviève Pons (g.pons@anhf.fr)

### Public

**Tout professionnel intervenant dans le secteur du handicap**

### Exercice

**2024**

### Code de formation

**HAF04**

### Nature

**AFR**

### Organisé par

**INFIPP**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**

**Date et lieu**

**GROUPE 1**

**Du 3 juin au 4 juin 2024**

Groupe Région

CH Carcassonne